

Réf: Dossier 416099

Avis de constitution

SOCIETE « NASAH GROUP CORPORATION »

Siège ABIDJAN, BINGERVILLE, NON LOIN DU
COLLEGE PRIVE FLEUR DE LYS., Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 12/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NASAH GROUP CORPORATION »

Objet : TOUS TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS, MAITRISE D'ŒUVRE, FORMATION AUX METIERS DE LA CONSTRUCTION ET DE L'IMMOBILIER.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,

L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,

la prise en location gérance de tous fonds de commerce,

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,

et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, BINGERVILLE, NON LOIN DU COLLEGE PRIVE FLEUR DE LYS., Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M HODJE NOGBOU ALEXIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06543 du 01/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39707/GTCA/RC/2025 du 01/07/2025

